

MONTREAL
MARDI 8 NOVEMBRE 1892

UNE FIÈRE PEUR

Enfin, M. Calixte Lebeuf respire, et il est convaincu qu'il y a encore une justice dans notre province de Québec.

Dans ses transports d'allégresse, il presse sur son cœur tous les jurés passés, présents et futurs.

" Ah! s'écrie-t-il avec plus d'émotion que de grammairie, le système du jury, qu'aucune main sacrilège ose jamais se lever dessus. Où conchait M. Mercier, ce soir, s'il avait été jugé par d'autres que par les jurés?"

Question poignante faite par un enfant terrible.

Elle nous en suggère une autre qui nous paraît mieux appropriée:

On couchait pour quelques années à venir le triomphateur de dimanche, s'il avait été jugé par un jury de bons libéraux composé comme suit:

10 M. Calixte Lebeuf, qui écrivait jadis à son ami Pacaud:

" Mercier et toi, vous menez une vie de faste scandaleux. On trouve que Mercier qui était pauvre est devenu riche trop vite. On dit tout haut que l'administration est la plus corrompue qui ait souillé les lambris du palais législatif, que tout s'y vend, qu'il n'y a pas de principes, d'honnêteté, pas de probité, pas d'honneur, etc. etc. Mercier a perdu la confiance de ses meilleurs amis. Vous le conseillez mal; vous lui faites faire des bêtises; vous le compromettez et vous nous le rendez odieux."

20 L'hon. M. Boyer qui prononçait, durant la dernière campagne électorale, les paroles suivantes:

" Le contrat passé entre Pacaud et Armstrong est un malheur national. Si je suis réélu et si l'on s'agit de me voter pour faire subir à M. Pacaud un châtiment exemplaire, je le donnerai de grand cœur."

30 Le lieutenant-gouverneur Angers qui a bien fait d'établir la Commission Royale.

" Le contrat Langlais, à mon point de vue, est une infamie."

40 L'hon. M. Marchand qui a dit:

" Je n'approuve pas le boodlage même chez mes meilleurs amis. Je ne regarde plus M. Mercier comme mon chef."

50 Le Dr Cameron, ancien député libéral, de Huntingdon, qui a fait la déclaration suivante:

" Je regrette beaucoup de dire qu'en face des révélations qui ont été faites depuis la dernière session de la législature, je ne me crois plus justifiable de promettre mon appui à M. Mercier. Je préférerais plutôt me retirer dans la vie privée que d'appuyer un gouvernement complice des accusations honteuses portées contre lui."

60 Un vieux libéral, M. P. B. Casgrain, qui pendant de longues années a représenté le comté de l'Islet aux Communes, et qui a lancé contre le gouvernement Mercier un manifeste écrasant dont nous extrayons le passage suivant:

" Je répudie carrément M. Mercier, parce qu'il est impossible à un honnête homme de défendre ses actes tels qu'ils sont dévoilés et tels, malheureusement, qu'ils vont l'être davantage. Je suis résolu de le combattre, lui et son entourage, dans le but d'amener un changement de régime radical et efficace, et de mettre un arrêt à un système organisé de détournements, de pillage et de dilapidations de toutes sortes."

70 Un autre libéral de vieille date M. G. W. Stephens, qui n'a pas été moins explicite:

" Je crois, a-t-il dit, avoir prouvé que le gouvernement Mercier était tout à fait indigne de notre confiance, nous devons employer le moyen le plus efficace de le déloger, c'est de le renvoyer hors de vue."

80 M. Denison, autre libéral bien connu de Richmond, qui s'est exprimé ainsi:

" Je suis connu ici comme un honnête homme qui n'a jamais trompé personne; or, je m'engage sur ma parole d'honneur de ne jamais donner mon vote en faveur de M. Mercier ou de ses collègues. Je suis pour les honnêtes gens."

90 Un des libéraux du comté de Richmond, qui, ont eux aussi, adopté une série de résolutions dont voici les principales:

" Attendu que sous l'administration Mercier, la dette a été augmentée d'un tiers et que les finances de la province ont été gravement compro-

mises, que de nouvelles taxes devront être prélevées sur le peuple peu en état de les payer, et

Attendu qu'il a été prouvé que cette dette n'a pas été encourue entièrement dans l'intérêt public, mais qu'une partie considérable des fonds ainsi perçus ont été, par divers artifices et sous divers prétextes employés à des fins illégitimes ou empiétées par les ministres, les députés et leurs associés, qu'il soit

Résolu qu'il est du devoir de tous les électeurs honnêtes, sans exception de parti, de s'unir dans un commun effort pour chasser de la vie publique et amener à la justice pour le châtiment dû à leurs crimes, ces hommes qui ont trahi la confiance que le peuple avait reposée en eux."

100 Damase Parizeau, libéral de vieille roche, qui s'est exprimé ainsi:

" J'ai toujours été libéral, mais après avoir étudié attentivement la situation politique actuelle, j'ai résolu de me séparer de M. Mercier, parce que celui-ci a gaspillé les deniers publics et honteusement permis à sa clique de piller le trésor. A la suite des révélations qui ont été faites, aucun libéral honnête ne saurait donner son appui à un chef dont le nom est si souillé aujourd'hui."

" Comme homme d'affaires, j'ai compris que la politique de M. Mercier conduisait la province à la ruine et j'ai décidé de donner mon appui à M. de Boucherville."

110 M. J. B. Brousseau, ancien député libéral, qui a fait la déclaration suivante:

" N'écoutez pas, les diétètes de ma conscience et fidèles aux principes qui m'ont guidé dans le passé, je n'hésite pas à condamner le "scandale de la Baie des Chaleurs", celui du "Job Langlais" et tout le brigandage chronique qu'a fait éclore le régime Mercier à Québec."

120 The last, but not the least, M. Beauregard, propriétaire-éditeur de la Patrie, qui prononçait naguère les paroles suivantes:

" On a organisé à Montréal comme à Québec, en dehors de l'influence légitime des députés locaux, des offices de change publics où l'on carotte ceux qui ont des faveurs à demander au gouvernement. On met à contribution les grands et les humbles, les gros et les petits. On fait payer commission sur tout."

Mais M. Beauregard est absent. Il aurait pu être remplacé par M. Tarte qui, avant de se faire le défenseur des cliquards clouait M. Mercier au pilori dans une série d'échantillons:

" Il n'y pas, dans le parti libéral, dix hommes éclairés qui n'adhèrent primitivement que le cabinet Mercier admettent nos affaires d'une effroyable façon, qu'il est dépourvu de principes, imprudent, sans scrupules, sans prévoyance."

Le gouvernement Mercier sera une flétrissure pour notre histoire."

Quel aurait été le verdict d'un tel jury?

Terrible pour les accusés, si l'on pouvait juger des hommes par leurs paroles ou leurs écrits, si la conscience, qui s'indigne et se révolte par moments, conservait toujours ses droits."

Mais un tel jury n'aurait pu se mettre d'accord, si nous en jugeons par l'attitude d'humble adorateur que le fier Sciambre Lebeuf a eu bientôt reprise aux pieds de l'idole après une velléité d'indépendance."

Quelques hommes d'honneur sincères et droits auraient maintenu le verdict dicté par l'évidence des faits et par une conscience inflexible; les autres n'auraient écouté que la voix de l'intérêt personnel, de l'ambition politique, et ils auraient renié leur premier verdict rendu loyalement pour y substituer celui du partisan aveugle."

M. Lebeuf prend occasion du verdict prononcé à Québec, pour narguer les ministres, comme ces garnements des rues qui accablent de leurs quolibets le policier qui a laissé échapper son gibier."

Le gouvernement ne pouvait du reste éviter les sarcasmes de ce rigide censeur. S'il n'avait pas exercé de poursuites, celui-ci l'aurait accusé de faiblesse, de lâcheté, d'hypocrisie."

" Vous n'osez pas accomplir vos promesses, lui aurait-il dit, car vous savez que vous avez accusé sans raison."

Mais du moment que cela est devenu sérieux, M. Lebeuf était dans les trances. Il a bien souffert nous dit-il, durant ces derniers quinze jours, et il a ajouté, avec une charmante ingénuité, qu'il y avait eu avort!

Dès lors, les ministres ne sont plus que d'odieux persécuteurs, des vampires altérés de sang."

Pauvre M. Lebeuf! quand donc aura-t-il un peu de plomb dans sa petite cervelle? Ne pourra-t-il jamais comprendre ce que c'est que le devoir?

En présence des accusations portées de toutes parts contre MM. Mercier et Pacaud, en présence des preuves qu'ils avaient sous les yeux, devant les révélations et les témoignages produits au cours des enquêtes faites par les commissions royales, le gouvernement ne pouvait rester impassible, sans encourir une grande responsabilité, sans se rendre, en quelque sorte complice des accusés."

Son devoir était de citer ceux-ci

devant le jury. Ce devoir, tout désagréable qu'il fût, le gouvernement l'a rempli sans animosité ni faiblesse.

Une fois le jury saisi, le devoir était accompli et les ministres, quoi qu'on en dise, ne sont sans doute pas les derniers à se réjouir de l'issue du procès.

M. Mercier et ses amis, eux aussi, sont heureux; tout est donc pour le mieux. Alors, à quoi bon les récriminations? Pourquoi ces bruyantes démonstrations, ces chants de triomphe, ce délire?

Pourquoi? M. Lebeuf nous le dit naïvement: c'est qu'ils ont eu une fière peur, et qu'il y avait de quoi!

BULLETIN

Fanatismes à Londres

L'association anti-papiste fait une guerre de corsaire au nouveau Lord maire de Londres, M. Ennill, qui a le tort, irrémissible aux yeux de ces fanatiques, d'être catholique.

A l'occasion de la fête du Lord Maire, qui doit avoir lieu demain, cette association se propose de faire parade de son fanatisme. Elle a demandé à la police la permission de faire suivre le cortège officiel de chars emblématiques sur lesquels elle aurait représenté des scènes de l'inquisition, le massacre des Huguenots, etc., le tout d'après les idées en vogue chez ces bigots.

Mais ces bons apôtres retardent. Le fanatisme anti-catholique n'est plus de mode, même en Angleterre et les autorités ont préemptoirement refusé l'autorisation demandée.

On fera bien de méditer cette sévère leçon, à Toronto.

En Allemagne

Pendant cette semaine les chefs des divers partis tiendront d'importantes réunions préliminaires en vue de la rentrée du Reichstag.

A une réunion des nationaux libéraux à Wurtemberg on a vivement attaqué le projet de loi militaire en faisant ressortir que l'Allemagne était incapable de supporter l'augmentation projetée des impôts.

On a démontré que la grande majorité des familles prussiennes avaient un revenu annuel inférieur à neuf cents et on a fait remarquer que les recettes pendant le dernier semestre avaient diminué de 54,000 marks sur le semestre correspondant de l'année précédente. Les recettes provenant de l'impôt sur le sel ont diminué de \$200,000 et celles sur le sucre de 1,740,000 marks. La diminution des recettes sur les impôts établis sur ces articles de consommation courante prouve que le peuple est déjà surchargé d'impôts.

Une brochure publiée par l'écrivain militaire le major Keim, et un article du Militar Wochenblatt, inspiré par le ministère de la guerre, répondent aux attaques qui ont été faites contre le projet de loi.

Ce dernier journal déclare franchement qu'en cas de guerre l'armée russe serait supérieurement armée autrichienne, et que l'Allemagne serait obligée d'aller au secours de l'Autriche sur la frontière de l'Est, tout en combattant la France sur la frontière de l'Ouest.

Elle ne pourrait être aidée que fort peu par l'Italie, qui est incapable d'envahir la France et qui aurait elle-même de très grandes difficultés à défendre ses propres côtes contre la flotte française. Le major Keim prétend que la guerre est inévitable. L'augmentation des impôts pour renforcer l'armée, dit-il, économisera au pays des millions qu'il aurait à payer en cas de défaite.

En Italie

Les élections générales qui ont eu lieu en Italie auraient pu avoir une grande importance sur la politique générale de l'Europe si la question de triple alliance avait été discutée. Mais les Italiens sont absolument apathiques et il ne se produit aucun mouvement politique dans la péninsule. Les Italiens ne semblent pas encore disposés à sortir de la triple alliance. Ils ne sont pas encore convaincus que les armements exagérés les conduiront à la ruine définitive.

Les élections ont donné la majorité au ministère actuel et il n'y aura rien de changé dans la politique italienne. Cependant quelques détails curieux sont à noter: plusieurs grands seigneurs italiens, des princes romains, ont reçu des pierres sur leurs voitures parce que les promesses qu'ils avaient faites jadis n'ont pas été tenues. Dans plusieurs circonscriptions il n'y avait pas de candidats; personne ne veut assumer la responsabilité. Enfin on répète partout que l'apathie politique est générale.

Il est donc très probable que, le jour où la crise financière s'aggravera encore, il se produira un revirement subit dans les idées populaires, et rien ne garantit que la nouvelle chambre ne remerciera pas le ministère plus vite qu'on ne le croit.

An Dahomey

Le gouverneur de Porto Novo télégraphie que le colonel Dods a attaqué la forteresse Muaco, près de Cana, le 2 novembre, et s'en est emparé après une résistance désespérée de la part des indigènes.

Les forces dahoméennes réunies ont attaqué la colonne française à 5 heures

du matin, le 5 novembre. Après quatre heures d'un combat acharné, l'ennemi a pris la fuite.

Les Français ont perdu un officier et six hommes. Ils ont eu soixante blessés y compris quatre officiers.

Un agent allemand, à Whydah, Dahomey, a écrit une lettre au *Soleil* du Midi déclarant que les Portugais et les Anglais, et non pas les Allemands, ont fourni des armes aux Dahoméens pour combattre la France.

An Maroc

Le correspondant du *Times* au Maroc dit qu'il est rumeur que le gouvernement français a proposé la conclusion d'un traité offensif et défensif entre la France et le Maroc, ce qui équivaldrait à un protestant français.

Autriche-Hongrie

On annonce de Buda-Pesth que le comte Sapeary premier-ministre de Hongrie a remis avant-hier sa démission et celle de son cabinet à l'empereur François Joseph qui les a acceptées.

ECHOS

LA TEMPERATURE

Toronto, 7-11 p. m.

La dépression importante mentionnée hier soir, couvre maintenant le détroit de Mackinac. La pression est plus élevée sur les Etats du Nord-Ouest et de l'Ouest. Une forte tempête prévaut sur les lacs supérieurs, accompagnée de neige. Quant à l'Est du Canada, il y a apparence de pluie. Dans le Manitoba et le Nord-Ouest le temps a été beau et froid.

Minimum et maximum de la température—Victoria, 38-46; Calgary, 18-40; Qu'Appelle, 2-18; Winnipeg, 2-10; Port Arthur, 16-22; Toronto, 41-53; Montréal, 34-48; Québec, 39-53; Halifax, 29-48.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures

Fort vents et tempête venant de l'Ouest et du Nord-Ouest. Le temps devient plus froid avec un peu de neige.

A MONTREAL

Jendi sera un jour d'actions de grâces et par conséquent fête légale dans tout le Dominion.

Plusieurs montrealais sont partis, hier, pour les Etats-Unis afin d'assister à la conférence de la Philadelphia Manufacturers parlant du canal du Sault Sainte-Marie, dit que le Canada, dans une année, sera absolument maître de la situation.

Il y aura à Montréal, dans la troisième semaine de février prochain, une grande convention à laquelle assisteront des délégués de toutes les associations minières du Canada et des Etats-Unis. Toutes les questions intéressant l'industrie minière y seront discutées.

L'esprit d'entrefois

Une heure après avoir été renvoyé du ministère, l'Argenson, qui connaissait les hommes, écrivait à M. Jeannelle, intendant des postes: " Mon cher Jeannelle, si vous vous souvenez encore de moi, je vous prie, etc."

A QUEBEC

On rapporte qu'il y a quatorze poutres de neige à la Rivière-du-Loup et qu'une charue a été placée en avant d'un onvol, samedi, entre cette station et St Jean Port Joli.

Deux nouveaux cas de diphtérie ont été rapportés au bureau de santé, un dans la rue Hébert, Haute-Ville, et l'autre à St Roch. Il y a actuellement quatre maisons de placardées à cause de cette maladie.

Pendant l'absence de l'hon. T. C. Casgrain, qui est parti pour l'Europe, l'hon. M. Flynn, commissaire des Terres de Couronne, le remplacera comme procureur-général.

L'hon. de Boucherville prendra charge du département de M. Hall.

Mgr Labrecque évêque de Rimouski est arrivé vendredi en cette ville et a été l'hôte de S. E. le Cardinal Taschereau.

Samedi matin, si Grandeur est partie par le chemin de fer du lac St Jean pour Roberval, en compagnie de trois frères-frappistes qui vont joindre les frères qui les ont précédés au lac St Jean pour fonder un monastère dans ce district.

Feuillet détaché d'album:

Il ne faut pas espérer que les peuples arrivent jamais à perdre le respect et l'amour qu'ils ressentent pour ceux qui leur font du mal.

ADOLPHE KARR.

VIENNA, 6 octobre de ceux qui t'aiment plus qu'ils ont le droit de t'aimer.

ADOLPHE HODGETOT.

A OTTAWA

L'honorable M. Dwyer prêtera serment main, comme lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise.

On dit que la diphtérie fait des ravages le long de la ligne du chemin de fer du Pacifique entre Algoma et Mont St Patrick, que la maladie aurait été transportée à ces endroits par des hommes de chantier, partis de cette ville.

Le juge Samuel Henry Strong a été nommé juge en chef de la Cour Suprême. 44 en Angleterre, en 1825, M. Strong s'en vint bientôt au Canada et s'établit à Hull, puis à Toronto. Il a été élevé à la Cour Suprême en 1875, lors de la création de ce tribunal.

M. Reis, agent pour une compagnie de steamers de la Suède, est revenu à Ottawa d'une tournée d'inspection des Territoires du Nord-Ouest. M. Reis est enchanté de son voyage et émerveillé de toutes les richesses agricoles du Nord-Ouest. On but est d'encourager l'immigration suédoise; il pense que les Territoires offrent de grandes chances aux colons des pays du nord de l'Europe.

Le président de la Société Royale du Canada, le Dr Bourinot C. U. G. vient de recevoir des exécuteurs testamentaires de M. Xavier Marmier, une lettre accompagnée de l'extrait suivant du testament de l'illustre défunt:

" Je lègue à la Société Royale du Canada, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir une collection " aussi complète que possible des " livres que j'ai publiés...."

Ce legs est une touchante preuve de la sympathie et de l'affection que M. Marmier n'a jamais cessé de nous témoigner, après sa visite dans notre pays.

Les épiigrammes célèbres

De Caillay à un auteur qui se plaignait de lui:

C'est bien à tort que tu te plains de moi; N'ai-je pas loué ton ouvrage? Pouvais-je faire plus pour toi Que de rendre un faux témoignage?"

Petits grains de bon sens

Les épiques philosophiques, seraient-ils incapables de saisir la différence qu'il y a entre une preuve matérielle et une preuve morale?

Ignore-t-il que l'absence de l'une n'implique pas nécessairement l'absence de l'autre et que la preuve de circonstances vaut souvent tout autant que la preuve la plus directe, pour les esprits sérieux?

Ces petits secrets de la logique lui seraient-ils fermés, par hasard?

On le dirait en lisant ses notes "prises au crayon!"

"Prises au crayon" tant que vous voudrez; mais ce n'est pas une raison pour négliger d'y mettre du bon sens et du raisonnement!

" Pourquoi, demande le *Monde* a-t-on tenté ce procès (le procès Mercier) sans avoir de quoi faire au moins une preuve plausible."

Eh! voilà! c'est que l'absence de l'une n'implique pas nécessairement l'absence de l'autre et que la preuve de circonstances vaut souvent tout autant que la preuve la plus directe, pour les esprits sérieux?

Le zèle nouveau dont il brûle présentement lui aurait-il fait perdre jusqu'au souvenir? Dans ce cas il serait bien malade!

Qu'il se fasse soigner au plutôt, de grâce!

LES CATHOLIQUES DU MANITOBA

Demandent justice

Le Secrétaire d'Etat du Canada a reçu de la minorité catholique de la province du Manitoba, une requête demandant que conformément aux provisions de l'acte du Manitoba et de l'Amérique Britannique, le gouverneur-général, en conseil, ordonne que les droits et privilèges d'avoir des écoles séparées, données aux citoyens alors que la Province du Manitoba entra dans la Confédération, lui soient rendus.

Des centaines de signatures conviennent la requête; Mgr Taché et M. Ewart, C. R., ont signé le document.

La requête diffère des précédentes en ce qu'elle réclame justice non seulement en se basant sur l'état des affaires existant au Manitoba en 1870, quand le Manitoba fut créé province séparée, mais aussi sur le droit des écoles confessionnelles acquies par l'acte provincial du Manitoba de 1871, établissant le système d'écoles publiques dans la province. On voit, par conséquent que la minorité du Manitoba a changé le terrain de l'appel. Ce que l'on prétend maintenant, c'est que la clause 3 de l'acte de l'Amérique britannique du Nord s'applique au Manitoba aussi bien qu'aux autres provinces.

Cette clause se lit comme suit: " Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi, lors de l'union, ou sera subséquemment établi par la législature de la province, il pourra être interjeté appel au gouverneur-général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale, affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté, relativement à l'éducation."

Les mots "ou établi par la suite par la législature de la province" n'apparaissent pas dans la sous-section correspondante de l'acte du Manitoba, en vertu de laquelle l'appel précédait a été fait. Ceux qui ont défendu la législation provinciale abolissant les écoles séparées, prétendent que ces mots ont été omis volontairement dans l'acte du Manitoba, afin de donner à la province le contrôle exclusif de l'instruction.

D'un autre côté, les appelants prétendent que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord s'applique au Manitoba aussi bien qu'aux autres provinces, enlève aux autorités provinciales, le droit d'abolir, par un acte de la législature, un système d'éducation établi par un acte provincial précédent, les droits de la minorité se trouvant préjudiciairement affectés par le fait.

On doit remarquer qu'avant que le parlement puisse prendre aucune action sur cette question, le Conseil privé du Canada et la législature du Manitoba devront prendre une décision.

Le Conseil Privé sera obligé de s'occuper de l'appel de la minorité, de par les motifs invoqués et de décider s'il y a eu, oui ou non, violation des droits de la minorité. Si le Conseil décide affirmativement, la législature manitobaine recevra ordre de rendre à la minorité ses droits et privilèges. La législature sera obligée de s'exécuter. Si elle refuse, le parlement fédéral sera saisi de la question et il appartiendra à la Chambre d'adopter ou de rejeter telle législation qui lui sera proposée par un de ses membres.

L'ELECTION PRESIDENTIELLE

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Aujourd'hui les quarante-quatre Etats composant l'Union nomment les 441 électeurs présidentiels qui doivent se réunir le premier mercredi de décembre dans la capitale de leurs Etats respectifs, pour élire le président et le vice-président des Etats-Unis.

C'est là, du reste, une pure formalité, les électeurs présidentiels ayant un mandat essentiellement impératif, dès ce soir, suivant le nombre des électeurs présidentiels démocrates ou républicains désignés par le suffrage universel, on saura qui est élu, de M. Cleveland ou de M. Harrison. Dans tous les Etats, sauf un, les électeurs présidentiels sont nommés en bloc par tout l'Etat, ce qui correspond aux systèmes français du scrutin de liste; la seule exception a eu lieu dans le Michigan où, sur 14 électeurs présidentiels, un est nommé par la moitié orientale de l'Etat, un autre par chacune des circonscriptions congressionnelles. Ce système, récemment adopté par la législature provinciale et reconnu constitutionnel par la cour suprême des Etats-Unis fera gagner de 4 à 0 votes au candidat du parti républicain.

An d'abât de la campagne, les républicains se sont imaginés qu'ils pourraient gagner la confiance des électeurs et, par suite, leurs votes, avec les seuls mérites de leur programme dans lequel étaient inscrits, entre autres choses, le maintien d'un tarif douanier très élevé et l'intervention des autorités fédérales dans les élections. Mais dès le milieu du mois dernier, les chefs républicains ont découvert que la grande masse des électeurs était opposée à leur programme. La situation était critique, et il fallait aviser au plus tôt. On a tenu conseil, on a consulté M. Harrison et, en désespoir de cause, on a fait appel aux bons offices du sénateur Quay, de la Pennsylvanie, célèbre pour la façon dont il a enlevé, à coups de dollars, l'élection présidentielle de 1888. On a fait appel aussi aux grands manufacturiers qui ont bénéficié des dispositions de la loi McKinley et on leur a demandé de fournir les millions nécessaires pour mener à bien la campagne. Les millions ont été versés et, partout, les républicains ont remplacé leurs arguments en faveur du système protectionniste par des sacs d'argent et des paquets de billet de banque.

De sorte qu'à la veille de l'élection présidentielle, le parti républicain se trouve dans cette singulière situation de ne compter, pour réussir, que sur l'argent qu'il a en quelque sorte extorqué aux grands manufacturiers, à ceux-là même qui ont pour ainsi dire fait la loi McKinley.

Quel sera l'effet, sur le scrutin d'aujourd'hui, de ces dollars ainsi jetés à pleines mains dans les Etats où les électeurs paraissent hésitants, ce qui en langage de politicien on appelle les "Etats douteux"? Il serait bien difficile de le dire. Néanmoins, pour un observateur désintéressé, il est évident des maintenant que les chances sont en faveur de M. Cleveland.

Le collège électoral se compose de 414 électeurs; il en faut donc la moitié plus un, c'est-à-dire 223 votes, pour élire le président. Voici, d'après les calculs des chefs démocrates les plus autorisés, la combinaison qui donnera probablement la victoire à Cleveland: Etats-Unis du Sud, 150 votes; New-York, 36; New-Jersey, 10; Connecticut, 6; Michigan, 6; et Wisconsin, 12; total, 220. Si l'on y ajoute les 24 votes de l'Illinois et les 15 votes de l'Indiana, qui semblent presque assurés aux démocrates, on arrive au total de 268, soit 45 votes de plus que le nombre nécessaire. Ce ne sont là, nous le répétons, que des probabilités, mais elles reposent sur des renseignements assez sérieux pour permettre de croire que, ce soir elles seront des réalités.

Nouveaux arrivages de Manteaux comprenant ce qu'il y a de plus nouveau, chez S. Carsley.

J. H. CARL, West Shefford, P. Q., écrit: " Je souffrais depuis plusieurs années de la maladie du Foie, et j'avais fait usage de différents remèdes sans éprouver aucun soulagement. Enfin ayant fait usage de " l'Huile Electrique du Dr Thomas " j'ai tout aussitôt senti du mieux et c'est avec le meilleur résultat que je n'en sers depuis. Personne ne devrait s'en passer. Je l'ai essayé pour des plaies des corps sur mon cheval, avec le même effet. Il est assurément aussi bon pour le cheval que pour l'homme."

R. R. R. RADWAY'S READY RELIEF.

Le meilleur remède au monde pour l'usage des familles et celui

LA DOULEUR

Par sa puissance extraordinaire et merveilleuse, RADWAY'S READY RELIEF surpasse tous les autres remèdes du monde entier.

Rhumatisme et Névralgie

L'application du RADWAY'S READY RELIEF sur les parties du mal procure un soulagement IMMÉDIAT. Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Remède pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie, de la Diarrhée, du Choléra morbus.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur, l'insomnie, le mal de tête, la diarrhée, les coliques, et toutes les douleurs intestinales.

Une demi-once d'eau sucrée ou de lait dans lequel on mettra, en quelques minutes, les crampes, les spasmes, l'acidité de l'estomac, les nausées, les vomissements, les palpitations du cœur

L'ENSEIGNEMENT

Secondaire moderne

A peine établi, l'enseignement secondaire moderne fait déjà concurrence au vieux enseignement classique. Il faut s'y attendre. La prochaine rentrée des classes verra, dit-on, un bon nombre de jeunes gens quitter les Grecs et les Latins pour se "moderniser". Le vieux système des humanités, qui a déjà tant d'adversaires, ne peut en avoir de plus terribles que les écoliers qui l'abandonnent. La désertion serait la plus redoutable des arguments contre un régime d'enseignement que beaucoup prétendent suranné et stérile.

L'Etat maintient dans une partie de ses établissements l'ancienne méthode de culture littéraire la plus recommandée par l'expérience. Il a raison, quoique l'organisation de l'enseignement classique ait bien laissé à désirer, surtout au point de vue chrétien. Mais on sent bien, au langage des derniers ministres de l'instruction publique, représentants officiels des idées dominantes, que l'Etat lui-même n'a plus foi dans l'ancien système d'études, qu'il ne le conserve plus que par une sorte de respect pour la tradition, et surtout par la crainte de voir l'enseignement classique se réfugier dans les maisons d'éducation chrétienne, et y relever avec une nouvelle fécondité.

Malgré la tutelle de l'Etat, l'ancien régime des humanités n'a cessé de perdre de son crédit auprès des familles; et il n'a presque plus de prestige aux yeux des jeunes gens. Dans ce siècle utilitaire, on se demande de plus en plus quelle est la raison d'une méthode d'instruction empruntée aux langues mortes, à la civilisation disparue de la Grèce et de Rome. De quelque côté que se tournent les jeunes gens, ils peuvent se demander à quoi il leur sert de passer 8 ou 10 ans sur les littératures et les mythologies antiques. Au point de vue de l'exercice de la profession, le seul qui préoccupe aujourd'hui, on peut être ingénieur, médecin, avocat, député, sans savoir le grec et le latin, sans avoir fait ses humanités.

Les carrières libérales elles-mêmes n'ont plus besoin, en effet, de cette culture classique, qui distinguait autrefois les beaux esprits, qui faisait l'écrivain, l'orateur, le poète, aussi bien que l'homme de bonne société. Se donnerait-on jamais que les journalistes, que les avocats, que les députés d'aujourd'hui ont fait leurs études? Ils ont peut-être autant de talent que leurs prédécesseurs, mais le genre d'écrire et de parler est tout aujourd'hui qu'il permit très bien de se passer de cette culture classique. On ne peut plus, au beau langage, à l'ingéniosité de la pensée, à l'art de la rhétorique.

Un journaliste tout plein de ses humanités, qui citerait même autre chose que le *Timeo Danaos* ou l'*Alea jacta est*, paraîtrait n'avoir que dix-huit ans; un avocat, pénétré des beaux exemples de Cicéron, qui parlerait comme dans le *Pro Milone*, ferait rire de lui jusqu'au dernier staghère; un député ou un sénateur qui s'inspirerait des harangues de Thucydide ou de Tacite, paraîtrait lire dans un vieux livre. Le genre a changé, et dans la presse et au barreau et à la tribune. On écrit au courant de la plume, sans façon, selon l'idée du moment, avec le mot de l'encrier; on parle la langue usuelle des affaires, du droit, de la politique; on a la phraseologie courante; on se hâte, on se fait vulgaire, on évite toute recherche de style et de parole, on fuit l'histoire comme la littérature, on se garde de tout élan de pensée, de tout mouvement d'âme qui pourrait paraître de la phrase. Ecrivains et orateurs seraient ridicules de faire autrement. C'est le ton du jour.

Il y a trente ans seulement, l'éducation classique était encore assez en honneur. La parole et le style portaient l'empreinte de la culture littéraire. Il y avait place dans la presse pour les écrivains universitaires, les Prévost-Paradol, les Saint-Marc Girardin, les Weiss; et ce n'étaient pas les moins lus avec leurs reminiscences des bons auteurs. Au barreau, la phrase élégante et le tour oratoire de M. Jules Favre paraissent à beaucoup de jeunes gens le modèle du langage de l'avocat; on admirait aussi à la tribune les discours politiques de M. Thiers, avec leurs longs développements, leurs citations, leurs rapprochements historiques qui témoignaient d'études et de goûts de lettré. Aujourd'hui, le défaut de littérature et d'histoire n'a empêché ni M. Gambetta (qui prenait la bataille de Bouvines pour une bataille de la France), ni M. Jules Ferry, ni M. Goblet, ni M. Loubet d'être présidents du conseil des ministres et de faire autant de discours qu'il le fallait.

A quoi bon dès lors s'adonner aux vieilles études de collège, si l'on ne peut s'en passer pour faire sa carrière d'ingénieur, d'avocat, d'homme politique? Même dans le pur domaine des lettres, on ne voit plus l'avantage des humanités. Qu'est-ce que tout le talent de M. Gaston Boissier, fait des plus excellents sucs de la culture classique, à côté de la vogue de M. Zola? Le brillant et érudit écrivain a beau joindre à son double titre d'académicien celui de rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, il n'arrive pas à la notoriété de *Pot-Bouille* ou du plus

léger romancier, dont le livre se vend dans les gares de chemin de fer. Les jeunes gens savent tous aujourd'hui que la réputation et la fortune en littérature ne sont plus du côté des Grecs et des Latins.

On donc se recrutera désormais la clientèle de l'enseignement classique? Dans quelque temps, lorsque les derniers préjugés seront tombés dans les familles, où subsiste encore le prestige du diplôme de bachelier ès-lettres de l'Etat, lorsque l'enseignement secondaire moderne aura bien pris sa place dans les lycées et collèges, grâce à ses avantages, les préférences des élèves et de leurs parents, que restera-t-il du vieux système des humanités?

Arthur Loth.

HOTEL DE VILLE

Séance du Conseil

Un véritable "tollé"

La séance du conseil de ville, hier a été un véritable tollé. Son honorabilité M. McShane était au fauteuil. Etaient présents: MM. les échevins Hurlbut, Cressé, Dagenais, Stearns, Beausoleil, Dubuc, P. Savignac, Bruneau, Wilson, Kennedy, Villeneuve, Nolan, Germain, Griffin, Perreault, Robert, Hurlbut, Gauthier, Boissieu, McElroy, Parnell, Hoffmann, Tansey, Thompson, Rainville, Cunningham, Conroy, Stevenson, Jeanotte, Préfontaine et Rolland.

Des questions d'une grande importance ont été longuement et chaudement discutées. La stabilité financière de la ville discutée sous toutes ses formes, a assez soulevé les esprits pour faire entrer sur le terrain des personnalités. M. Beausoleil et Cressé se sont administrés réciproquement une dégelée des mieux conditionnées.

La possibilité d'un tunnel sous le canal Lachine a été vivement discutée. Cette fois les échevins Kennedy et Tansey font divergences d'opinion et s'adressent des paroles piquantes.

Le chef de police a donné ordre, hier, aux sergents, d'avoir l'œil sur les boutiques de barbiers, parce qu'un bon nombre restent ouvertes le dimanche malgré le règlement.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

CONFLIT REGRETTABLE

Formeture des usines de la compagnie

ASSEMBLEE DES CREANCIERS IMPORTANTS

Les vastes usines de MM. H. R. Ives, et Cie, fondées de la rue Queen's ont été fermées hier. Les propriétaires ont convoqué une assemblée de leurs créanciers pour ce soir à 10 heures.

On prétend que l'actif de cette puissante et ancienne compagnie dépasse \$200,000. Mais ce montant représente en grande partie la valeur du matériel et celle d'une quantité considérable de moules et de modèles dont la vente ne réaliserait pas plus de \$50,000.

Cette maison, en 1871, fut obligée de faire cession de ses biens, et les créanciers ont consenti alors à accepter une composition de cinquante cents dans la planche.

Aujourd'hui, les membres de l'Union de Prières sont au-delà de cent mille; sur ce nombre, Montréal est représenté par au-delà de vingt-cinq mille.

Les souscripteurs sont de plus en plus nombreux. Ceux de 25 centimes ont droit à un service; ceux de 50 centimes ont droit à un service et à un service supplémentaire.

Le directeur actuel de l'œuvre est M. l'abbé Braye, P.S.S. Cette année, la limite de temps fixée pour payer les contributions a été étendue jusqu'au 15 courant.

LA SAINTE-CECILE

Cette année, la fête patronale des Musiciens, Ste Cécile, sera célébrée avec une pompe inaccoutumée à l'église St Jacques.

Le chef de police a donné ordre, hier, aux sergents, d'avoir l'œil sur les boutiques de barbiers, parce qu'un bon nombre restent ouvertes le dimanche malgré le règlement.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

Le comité des finances a accordé au comité de Police, \$10,000 pour salaires et \$10,000 pour dépenses courantes. Ce rapport définitivement adopté.

SAUTE VIGOREUSE

Sous l'influence du Trésor des nourrices, des enfants maigres, noués, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cents la bouteille.

CATARHTE NASAL

Baume Catarrhal

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Le grand remède français

EXTRA SUPERFINE

ESSENCES ET PARFUMS

AND. BRISSET & FILS

CANAL SOULANGES

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES BARBIERS

CHARENTIERS ET MENUISIERS

CHAMPS A L'ELECTRICITE

LE GENERAL DES JESUITES

LE NAUFRAGE DU "ROUMANIA"

POUR LES CORPS, LES VERBES, LES OIGNONS EMPLOYEZ

LE NAUFRAGE DU "ROUMANIA"

POUR LES CORPS, LES VERBES, LES OIGNONS EMPLOYEZ

CA NE FAIT MAL

A rien de ce qui se lave et se nettoie.

Quoi? La PEARLINE. Le savon le plus pur n'est pas le plus sûr, le savon le meilleur marché, n'est pas le plus économique. Plus puissante que les plus forts savons, plus commode que les meilleurs. La PEARLINE épargne de l'ouvrage, épargne l'usure du linge et le nettoyage de la maison. Quelques sous vous permettront d'en faire l'essai; le bon sens vous en fera faire usage.

Gare

AGENCE COMMERCIALE

A. BERTIN & CIE

OUVERTURE DES CLASSES 1892

Mesdames et Mesdemoiselles

ARCAND FRERES

LA ROYALE

LES BONS ROMANS

FEUILLETONS DE "L'ETENDARD"

Importation arrivée trop tard

Ex Paquebot "AMARYNTHIA"

Vene sans réserve pour le compte des expéditeurs

Importation arrivée trop tard

Ex Paquebot "AMARYNTHIA"

Vene sans réserve pour le compte des expéditeurs

Importation arrivée trop tard

LEGAL

PELLETIER & FONTAINE

Lamothe & Trudel

L. C. BOURGEOIS

DOCTEUR CHARTEAU

PAUZE & LAMOUCHE

J. EMILE VANIER

VIQEAULT & GUILBAULT

A. & E. LOIGNON

D. J. G. A. GENDREAU

M. GARAND

F. ED. MELOCHE

CHARPENTE

D. PARIZEAU

RUES CRAIG et ST DENIS

L. W. Telmosse & Cie

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE

VOITURES A UN CHEVAL

VOITURES A UN CHEVAL

COLONNE CARSLEY

Montreal, 8 Novembre, 1892.

DEPARTEMENT

MANTEAUX

Une grande consignment de Manteaux Imperméables, pour Dames et Jeunes filles, vient d'arriver et sera prêt pour les affaires d'aujourd'hui.

Imperméables pour Dames
Imperméables pour Jeunes Filles

Cette consignment est la plus considérable qui ait été importée au Canada, cette saison, et consiste en Manteaux

Des Derniers Genres
Et des Formes les plus Nouvelles.

Confectionnés avec des Tweeds Cheviot et Ecossais

Dessins des plus fashionables pour cette saison.

Avec Pélerines. Sans Pélerines.

S. CARSLEY, Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

PLUIE! PLUIE! PLUIE!

Imperméables Anglais
Nouvel Assortiment

Viennent d'arriver
Avec Longues Pélerines

Avec Pélerines Courtes.
Sans Pélerines

Nouvelles Etroffes
Nouveautés.

Un lot spécial d'Imperméables pour Dames est arrivé avec l'autre lot; ils ont été spécialement préparés et rendus imperméables en passant par un procédé chimique. Ces manteaux sont chauds et durables et sont aussi bons que tout ce qui a été produit jusqu'à présent. Splendide assortiment.

S. CARSLEY, Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

PÉLERINES EN DRAP

En Drap Nouveaux.
De Nuances Nouvelles.

En Fourrure
Brodées et Soutachées

MANTEAUX FASHIONABLES

Dans toutes les longueurs convenables pour la saison.

MANTEAUX D'AUTOMNE.

Jolis Manteaux
Élégamment Garnis et Soutachés

MANTEAUX EN SELETTE

Assortiment complet de Manteaux et Paletots en Selette.

Derniers Modèles et Dessins.

S. CARSLEY, Rue Notre-Dame.

Departement des Manteaux

MANTEAUX POUR JEUNES FILLES

Pour l'Ecole. Pour la Ville.

Plusieurs lots de Manteaux et d'Ulsters comme tissus mais très chauds et confortables.

VETEMENTS DURABLES

Pour Enfants de dix ans et plus.

SPECIAL! SPECIAL! SPECIAL!

33 vêtements comprenant Dolmans en Peluches, Dolmans en Drap,

Paletots Longs, Ulsters Unis

GAINTURES DE FOURRURE

A vendre meilleur marché qu'au prix habituel.

S. CARSLEY.

Encore des Dictionnaires

Un autre lot de dictionnaires complets de Webster

A DISTRIBUER

ainsi qu'un autre petit lot des populaires

ENCYCLOPÉDIES AMÉRICAINES

Les dictionnaires contiennent 1,281 pages et mesurent 10 1/2 pouces de longueur, 8 pouces de largeur et 4 1/2 pouces d'épaisseur.

S. CARSLEY.

C'est plus Facile

Afin de faciliter les choses pendant cette vente de Manteaux, tous les vêtements sont assortis de grandeurs et comme d'habitude, les prix sont marqués en chiffres connus afin que les dames puissent les examiner et faire leur choix sans l'aide d'une vendeuse.

S. CARSLEY.

L'Encyclopédie

mesure 11 pouces de longueur, 8 1/2 pouces de largeur et 2 1/2 pouces d'épaisseur; elle est reliée en bonne toile anglaise et contient 600 pages et 1,000 jolies illustrations, plus de 1,000 biographies des hommes les plus éminents du monde entier et elle traite des centaines d'autres sujets intéressants.

A DISTRIBUER.

Ces livres seront distribués de la manière suivante durant le mois de novembre: A tout acheteur de trente vêtements ou plus en un seul jour, un dictionnaire ou une encyclopédie sera donnée gratis. A tout acheteur de cinquante vêtements ou plus, en une semaine un dictionnaire ou une encyclopédie sera donné gratis.

S. CARSLEY.

Jamais Auparavant

Nous doutons si les dames de Montréal ont jamais eu une occasion semblable d'acheter des

Manteaux et Gilets

réellement de première qualité au prix ordinaire de marchandises de seconde qualité.

S. CARSLEY

Jamais Plus

Et peut-être qu'une semblable occasion d'économiser beaucoup d'argent sur le prix d'un manteau de première qualité, ne se présentera plus jamais.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775

1777 RUE NOTRE-DAME

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

ECHOS JUDICIAIRES

Reconnaissance américaine

Un avocat Yankee avait à défendre, ces jours derniers, une jeune et charmante femme accusée d'avoir empoisonné son mari, un vieux brave homme, enrichi dans l'élevage des bestiaux, dont la compagnie n'avait jamais aimé que les "dollars", du moins à ce que prétendaient les témoins à charge.

Celui-ci accusait la femme d'avoir introduit du poison dans la pâte du "plum-cake". Il était de fait que peu de temps après s'être délecté de cette gourmandise, le mari avait succombé à un mal étrange dont les médecins n'avaient pu découvrir la cause. De plus, on avait fait analyser le gâteau par un pharmacien de l'endroit et ce chimiste distingué y avait constaté la présence d'une grande quantité de poison.

A l'audience, le chimiste fit montre de beaucoup d'orgueil, les témoins eurent long à dire sur la mauvaise intelligence dans laquelle vivait le ménage, puis, brochant sur le tout, le procureur de la République retraça la carrière exemplaire du défunt, montra les efforts qu'il avait faits pour défendre sa vieillesse, pour se concilier les bonnes grâces de sa jeune femme et termina son discours en appelant la vindicte publique sur cette misérable, indigne de toute clémence humaine ou divine. L'affaire en était là quand l'avocat, M. Sweeney, se leva pour défendre sa cliente. A ce moment, il y eut un grand mouvement d'attention. Une foule élégante s'étouffait dans l'auditoire.

"Messieurs les jurés," commença l'éminent homme, "l'accusée est innocente."

Puis il parla deux heures durant, sans arrêt, de l'enfance adorable de sa cliente, de sa première communion, de sa confirmation, de son goût pour les instruments à vent, de sa préférence pour la musique de Wagner, de sa passion malheureuse pour Edison, des années qu'elle avait vécues à construire une machine à vapeur, dont son grand-père lui avait laissé la formule approximative: d'un métrage de l'Himalaya, quelle avait élevé au-dessus de sa chambre de jeune fille, bref, il parla de tout et de rien dans une merveilleuse improvisation où il fut question des événements les plus saillants et les plus importants de l'existence de l'accusée — de tout ce qu'elle avait fait, tenté ou rêvé, de sa vieillesse, du gâteau qu'elle avait bien fabriqué de ses blanches mains, mais à l'intention de feu son mari.

Les membres du jury écoutaient religieusement tous ces détails, aussi indolites qu'imprévus, narrés avec une verve d'orateur. Mais n'en laissaient pas moins errer leurs regards sur le pudding diabolique, dont une bonne moitié avait été placée sur la table des pièces à conviction.

Au moment où le défenseur entamait sa péroraison avec des éclats de voix et des envolées d'éloquence qui révélaient les joutes en sursaut, on le vit allonger les bras vers le gâteau, s'en emparer et s'arrêter au beau milieu d'une phrase pour en avaler un morceau — puis un autre — toujours en parlant et en gesticulant.

En cinq minutes, il mangea ainsi ce qui restait du "plum-cake," celui-là même dont le pharmacien avait dit qu'il y avait là de quoi empoisonner tout un régiment.

Stupéfaction de l'assistance, ahurissement! La procureuse générale du South Michigan s'évanouit pendant que M. Sweeney terminait son discours comme il l'avait commencé!

"Messieurs les jurés, l'accusée est innocente; je vous le prouve!"

Et le grand honneur sortit du prétoire — non sans être arrêté un instant pour racier dans l'assise les miettes du "plum-cake" qu'il mangeait tranquillement en son allant.

Le jury ne se retira même pas pour délibérer. Siégeant "enante", il rendit un verdict de "non-coupable" en faveur de l'accusée.

Au vestiaire, deux docteurs attendaient. Sous l'influence d'un lavage d'estomac énergique, l'éminent défenseur remettait le gâteau dans une cuvette.

UN CANADIEN TUÉ PAR UN TRAIN

Springfield, 5.—Un terrible accident, qui a causé la mort de M. Jean A. Germain, est arrivé, le 30 octobre, sur la voie du chemin de fer "Boston et Albany."

M. St Germain, qui résidait en cette ville, marchait sur la voie ferrée lorsque, près du dépôt de marchandises, un train s'approcha. Il se dérangea pour laisser passer le train; mais, au même moment, l'express de Boston qui arrivait à toute vitesse, le frappa mortellement.

Quand on releva l'infortuné il avait la nuque défoncée et la jambe droite brisée.

M. St Germain est arrivé au Canada en 1889. Durant deux années il travailla en qualité de charpentier; puis il entra chez M. J. H. Rogers, comme peintre de voitures. Le 1er octobre dernier il reprit son ancien métier de charpentier, pour le compte de E. Sannou Provost.

Il était âgé de 23 ans environ, intelligent et de bonnes mœurs. Il n'avait aucun parent ici. L'une de ses sœurs demeurait à North Adams.

Le cadavre de M. St Germain a été transporté chez Washburn, entrepreneur de pompes funéraires.

Dans l'une des poches de ses habits on a trouvé un certificat émanant de la loge de franc-maçonnerie de Hampden, et daté du 2 août 1892.

A LA SALLE ST JOSEPH

Une jolte netre qui obtient un bon succès

Lowell, 5.—Les amateurs canadiens qui doivent faire le frais de la soirée de demain à la salle Huntington ont donné une répétition de leur double représentation dans la salle St Joseph, hier soir.

La salle était bien remplie et bien qu'on ait annoncé que la soirée ne serait que pour les amateurs, un grand nombre de dames et demoiselles, ainsi que les religieuses du couvent et les frères du collège.

Mme Tarte présidait au piano.

A 8 heures précises, après un jolot morceau d'ouverture, le duo a été exécuté et la délicieuse opérette de l'Oncle Ratoudu fut rendue avec un grand succès par MM. Geo. Constantineau, Alfred Bonneau et Edouard Violette.

Puis le grand drame, La Huche Enflammée, fut présenté.

Du début du commencement du prologue jusqu'à la fin du dernier tableau, l'attention de l'auditoire a été vivement excitée. Tous les rôles ont été très bien rendus et les tableaux ont eu un effet saisissant. Les applaudissements ne leur ont pas été ménagés par les spectateurs.

Les amateurs ont remporté un beau succès qui n'est que l'indice d'un plus grand, demain soir, à la salle Huntington.

ETAIT-ELLE FOLLE

Une femme se promène dans les rues à moitié vêtue

Lowell, 5.—Vers 12.30 heures, la nuit dernière, un peu après que l'alarme du feu avait été sonnée à la boîte 21, une femme de forte corpulence s'est proménée dans les rues n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise de nuit.

Elle a été vue sur la rue Fletcher, entre les rues Pawtucket et Bowers, courant au milieu du chemin des voitures les pieds nus et les cheveux à l'abandon.

Arrivée au coin de la rue Bowers, elle descendit vers la rue Salem, où ceux qui avaient été ses mouvements l'ont perdue de vue.

Etait-elle folle ou somnambule? Toujours est-il qu'une promenade nocturne de ce genre, par une pluie battante, n'est pas des plus agréables et des plus salutaires.

Il est impossible de savoir qui elle est ni d'où elle vient.

TERRIBLE ACCIDENT

Cohoes, N. Y., 5.—Quelques temps après l'incendie à la manufacture Page jeudi dernier, un terrible accident est arrivé. Dans l'après-midi les machines furent mises en mouvement, pour en faire échapper l'eau, et un nommé Graeger, à l'emploi de la compagnie en qualité de vendeur, qui aidait à mettre un peu d'ordre, en passant devant l'une de ces machines, se fit prendre le pan de son habit dans l'engrenage, et lui-même fut emporté dans la machine. Un homme qui fut témoin de l'accident courut de suite retirer Graeger de cette dangereuse position, et il y parvint, mais non sans que celui-ci ait laissé toute la chair du bras gauche jusqu'au coude, montrant à nu les os et les tendons.

Un médecin appelé, fit le bandage au membre mutilé, et la victime de cet affreux accident fut conduite chez elle à l'Ambingburgh. Il n'y a pas d'os de cassé, et le médecin croit que le bras, malgré qu'il soit terriblement déchiré, se guérira. Le nommé Graeger est marié et demeure à Lambingburgh. Sa mère demeure en cette ville sur la petite rue Main.

—Si vous êtes mal à l'aise, irritables, nerveux, si vous avez des sensations désagréables après les repas et si l'esprit est abattu, n'ayez pas une bouteille de "Northrop et Lyman Vegetable Discovery" et vous aurez certainement du soulagement, si vous avez la dyspepsie M. R. N. Dawson, de Sainte-Marie écrit: "Quatre bouteilles de "Vegetable Discovery" m'ont complètement guéri de la dyspepsie. J'avais eu des douleurs dans le ventre, j'étais très fatigué, et je me sentais malade. Je n'ai plus eu de ces maux depuis."

—Stock énorme de drap de dames et de pélerines en tweed, dans les derniers goûts, chez S. Carsley.

Dentistrie

Dr A. S. Brosseau, chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent, Montréal, extrait les dents sans douleur par l'électricité, et fait des dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. 14-100

—Les cors causent une douleur intolérable. Le "Holloway Corn Cure" évite cette douleur. Faites l'essai et jugez par vous-même de tout le soulagement que vous vous épargnez.

Dr HORACE PEPIN, Dentiste.
No 162 rue Saint-Laurent. Satisfaction garantie pour tous ouvrages tels que: Dentiers, obturations (plombages), traitements des gencives—Dents égarées, (nettoyées). Extraction sans douleur.

—Pour les cors, les verres, les oignons employez le Wight's Corn & Wart Cure. En vente chez les pharmaciens 25c la bouteille ou chez J. H. Nault, Prop., 2449 rue Notre-Dame.

LA LOTERIE

Mont-Royal

—CI-DEVANT—

La Loterie de la Province de Québec

Autorisée par la Législature.

Valeur des Lots - - \$13,185.00

Gros Lot - - - 3,750.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant \$3,750.00 - 3,750.00

1 do 1,250.00 - 1,250.00

1 do 625.00 - 625.00

1 do 312.50 - 312.00

2 Lots valants 125.00 - 205.00

5 do 62.50 - 312.60

100 do 12.50 - 312.60

200 do 6.25 - 625.00

500 do 2.50 - 1,250.00

Lots Approximatifs

100 Lots valants 0.25 - 625.00

100 do 3.75 - 375.00

100 do 2.50 - 250.00

900 do 1.25 - 1,125.00

900 do 1.25 - 1,125.00

3134 Lots valant - - \$13,185.00

Billets - - 25 Cents

Les demandes des billets sont reçues, jusqu'à cinq heures, la veille du Tirage, toute demande par la courrière parvenant le jour même du tirage, est appliquée au tirage suivant.

L'on demande des agents.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

S. E. LEFEBVRE, Gérant

No 81 rue St Jacques.

Banquiers: LA BANQUE DU PEUPLE

E. CHANTELOUP

Fondeur en Fer et en Cuivre

Manufacturier de Cloches pour Eglises, Couvents et Collèges.

Horloges et Cadranes pour Clochers et Tourlous Clochers et Balustrades en fer et en fonte.

Colonnes, Solives et Portes de Voitures en fer, en fonte ou en bois.

Appareils à vapeur, etc., etc.

Appareils à vapeur, etc., etc.

587 à 593 RUE CRAIG, Montréal

A. GÉRARD, Propriétaire.

F. MOUTRIER, Directeur-Général

PACIFIQUE CANADIEN

Des Chars directs de Touristes

Pour l'accommodement des personnes voyageant en seconde classe circuleront comme ci-dessous:

Montréal à Vancouver

Partent de la gare du Carré D'Albion à 8.00 p.m.

TOUS LES MARDIS

Montréal à St Paul

Partent de la gare de la rue Windsor à 11.45 a.m.

TOUS LES SAMEDIS.

Montréal à Chicago

Partent de la gare de la rue Windsor à 8.00 p.m.

TOUS LES MARDIS

Montréal à Boston

Partent de la gare de la rue Windsor à 8.00 p.m.

TOUS LES JEUDIS et VENDREDIS

Et à 9.00 a.m.

TOUS LES SAMEDIS

BUREAUX DES BILLETS

266 rue St. Jacques

Coin de la rue McGill et aux gares.

CHEMIN DE FER

DELAWARE et HUDSON

Ligne rapide entre New-York et Montréal.

Steamers du Lac Champlain et Lac George.

LA ROUTE LA PLUS COURTE

NEW-YORK

—ET FOUR—

Saratoga, Troy, Albany, Boston, Philadelphie, Baltimore et Washington.

Et tous les points au Sud et à l'Est

RAPIDITÉ—PAS DE DÉLAI

Les trains partent de Montréal:

7.15 A.M.—Tous les jours exceptés dimanches et jours fériés. Arrivent à New-York à 11.45 a.m.

7.30 P.M.—L'Express part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

Le train de Montréal à New-York part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

Le train de Montréal à New-York part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

Le train de Montréal à New-York part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

Le train de Montréal à New-York part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

Le train de Montréal à New-York part de Montréal à 7.30 p.m. et arrive à New-York à 11.45 a.m.

Le train de New-York à Montréal part de New-York à 11.45 a.m. et arrive à Montréal à 7.30 p.m.

LE FILS D'UN BANQUIER

Tud à la Pointe St Charles

Un jeune homme de seize ans laissé sa famille pour venir mourir sous les chars.

A 7.30 heures hier soir, l'ambulance de l'hôpital général a été appelée au cas d'un jeune homme de seize ans, qui se trouvait à la Pointe St Charles.

Un malheureux jeune homme venait d'être presque coupé en deux par un train. Il était à accouper des chars lorsque tout à coup il fit un faux pas et tomba sous les chars. Un wagon lui cassa sur la jambe droite et la broya horriblement.

Il fut transporté à l'hôpital général où l'amputation fut faite. Le pauvre jeune homme ne put supporter les suites de cette opération douloureuse et mourut hier soir.

Le nom de ce jeune homme est Warren. Il n'avait que seize ans, bien qu'il parût avoir atteint la vingtaine.

Avant de mourir il a raconté une histoire bien triste et de nature à faire réfléchir ceux qui seraient tentés de suivre son exemple.

Ce modest serrurier n'était pas autre chose que le fils d'un riche banquier de Sterling, Etat du Kansas. Il y a quelques temps il alla à la maison paternelle et vit à Montréal où il s'engagea comme serrurier à la compagnie du Grand Tronc.

En laissant sa famille où il vivait heureux, il ne pensait pas qu'il mourrait victime d'un fatal accident de chemin de fer.

Son corps restera à l'hôpital général jusqu'à ce qu'un couple de jeunes gens permette à ses parents, qui ont été avertis, de le réclamer.

L'enquête a eu lieu ce matin, et on a rendu un verdict de mort accidentelle.

MORT DE SES BLESSURES

Enquête au matin

Ce petit enfant de deux ans, fils de M. Philéas Hébert, No 40 rue Nonanquet, dont nous avons parlé il y a quelques jours est mort ce matin des suites de ses blessures. Il s'était brulé horriblement en renversant sur lui une cuve d'eau bouillante.

Le coroner a tenu une enquête et on a rendu le verdict de mort accidentelle.

CA ET LA

M. Ogilvie, de Philadelphie, a parié \$12,000 que Harrison serait élu.

On a des élections en Italie, ont donné 48 membres au gouvernement à 71 d'opposition.

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Berthier la réunion des maires du comté de ce nom, pour étudier le projet de l'adjoint à Joliette pour les fins judiciaires.

On télégraphie que le Pape continue à préparer activement l'allocution qu'il prononcera au prochain consistoire. On croit que ce document pontifical sera entièrement politique.

Il traiterait de l'état actuel des catholiques en France, de la Papauté et de l'Italie, et du progrès du catholicisme en Angleterre.

Il y a encore des patriotes en Ecosse. Si l'on a réussi à infirmer complètement les Ecossois au gouvernement de la Grande-Bretagne, il y a encore dans le comté de la papauté de Robert Bruce des idées d'indépendance qui commencent à se faire jour.

Vendredi dernier, une députation du "Scottish Home Rule Club" s'est rendue chez M. Geo. O. Trevelyan, secrétaire du parti, et a demandé que le "Home Rule" pour l'Ecosse fut discuté en même temps que le "Home Rule" pour l'Irlande.

CONFAGRATION

MM. Lamarche et Corbeau, 1355 rue Ste Catherine ont été hier les victimes d'une confagration dont les dommages s'élevaient à au-delà de \$100,000.

Le feu s'est déclaré en arrière du magasin par où ne sait quelle cause vers 9.30 heures. Sur le champ, la brigade a été appelée, et après un travail pénible d'une demi-heure, on a réussi à contrôler les flammes et à empêcher qu'elles ne se répandissent dans les magasins voisins.

Le feu s'est déclaré en arrière du magasin par où ne sait quelle cause vers 9.30 heures. Sur le champ, la brigade a été appelée, et après un travail pénible d'une demi-heure, on a réussi à contrôler les flammes et à empêcher qu'elles ne se répandissent dans les magasins voisins.

Le feu s'est déclaré en arrière du magasin par où ne sait quelle cause vers 9.30 heures. Sur le champ, la brigade a été appelée, et après un travail pénible d'une demi-heure, on a réussi à contrôler les flammes et à empêcher qu'elles ne se répandissent dans les magasins voisins.

AU QUEEN'S

A pair of kids

La réapparition d'Ezra Kendall, hier soir au Queen's dans "A pair of kids" était évidemment tendu avec impatience par les habitués du théâtre de Montréal, car malgré la température peu propice, la salle était bien remplie, et les spectateurs n'ont du reste pas eu à se repentir de s'être rendus.

Dans son rôle de Jiles Button, l'habitant des concessions, comme nous disons, "the old jay", Kendall a joué les New-Yorkais, il met en scène toutes les aventures drolatiques possibles et impossibles que puisse rencontrer l'habitant inexpérimenté et pourtant rusé de ces cantons les plus inexploités, en arpentant dans une grande ville et en tombant aux mains de toute une bande de mécréants. "A pair of kids" est rempli de ces bonnes farces que l'on ne se lasse jamais d'entendre et d'applaudir, parce que le franc, l'irrésistible rire qu'elle provoque est toujours un réconfort.

Kendall est rarement aussi bien soutenu qu'il l'est dans la présente tournée. Mlle Connie Thompson, qui tient le rôle de Mrs Button, et les deux "Kids" Jessie et Louise Wallace, et de fait toute la troupe, sont dignes de figurer à côté d'un comédien de première classe. Il y aura matinée jeudi et samedi.

Détails sur Chicago

L'Official Guide donne sur l'Exposition de Chicago, dont nous venons d'annoncer l'ouverture, de curieux détails.

Le pavillon des manufactures est une salle dont la coupole a 250 pieds de haut (83 mètres) et a coté 9 millions; il y a 75,000 chaises.

La surface couverte est 3 fois St Pierre de Rome, 4 fois la Colisée et écoule: trois fois l'armée active de Russie.

Si ces détails sont exacts, l'armée active de Russie tiendrait dans St Pierre de Rome qui fait bonne figure dans ces comparaisons.

Bicyclettes et Lions

Le révérend Ishe, missionnaire protestant, qui accuse les catholiques des désordres de l'Ouganda, raconte que, voyageant en bicyclette à deux journées d'Usambara, il entendit derrière lui le bruit d'un galop précipité, et se fêta à la fois de sa monture.

Les lions noirs qui le suivaient l'arrêtèrent comme lui.

Le révérend Ishe cria à pleins poumons et les lions des déserts se retirèrent effrayés.

Le prédiçant qui confond les victimes avec les bourreaux pourrait peut-être lui faire prendre un canard pour deux lions.

COUR CRIMINELLE

Procès entre pore et fils

John Dowhan acquitté

Le nommé John Dowhan, accusé de recel et dont nous avons déjà parlé a été acquitté après cinq minutes de délibérations par les petits jurés hier.

Le procès s'est continué jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Ce matin, sous la présidence du juge Wurtelle on a commencé la cause d'Herménégilde Legault de Ste Geneviève, accusé d'assaut meurtrier avec intention de meurtre sur son fils Francis.

Il aurait voulu le poignarder après une querelle de famille.

M. St Pierre représente la défense. Les jurés assésés pour cette cause extraordinaire sont: MM. Ant. Collette, Ferdinand Sanche, Wilfrid Lefebvre, Damien Cyr, Séraphin Grenier, Jos. Héland, Omer Labelle, Louis Valiquette, Philéas Vaillancourt, Louis Tourangeau, Pierre Lacroix et Luc Vanier.

Plus de choléra

Toutes les mesures prises à l'égard de Hambourg ont pris fin. Cette ville est déclarée exempte de choléra.

Cession de biens

A la demande de Dame M. A. Boilard, M. Eugène Beaumar fait cession de ses biens.

Action

La communauté des Sœurs de la Charité de l'hôpital général de Montréal a intenté une action de \$1,681.48 contre "The Montreal Industrial Exhibition Company." L'action est rapportable le 11 novembre courant.

Disolutions

Zéphirin Prud'homme, père et fils dissolvent leur société, connue sous la raison sociale de Zéphirin Prud'homme et fils, briquetiers, plâtriers et contracteurs.

Olivier Pelletier et Samuel Saint Jean dissolvent leur société, connue sous la raison sociale de Saint Jean et Pelletier, cordonniers.

Députation

Une députation composée de MM. les échevins Rolland et McBride et de M. Robb, trésorier de la cité, partira jeudi soir par le Vermont Central pour New-York, et de là à Liverpool.

Cette députation est chargée par le conseil de se rendre à Londres pour effectuer un emprunt municipal nécessaire par position financière de la ville.

Acte de Société

David Lapp et John Anthony viennent de s'associer sous la raison sociale de "Lapp et Anthony," contracteurs-mécaniciens.

Fred. Michaud et Geoffrey Lefebvre, viennent de faire enregistrer leur acte de société, connue sous la raison sociale de "Michaud et Lefebvre," manufacturiers de chaussures.

Les socialistes à Gand

Les socialistes belges ont fait une violente démonstration à Gand, dimanche dernier.

Ils ont prononcé des discours incendiaires et parcouru les rues en chantant des hymnes révolutionnaires. Le désordre devint si grand que la police fut forcée de charger la foule; mais elle fut repoussée par la furie des émeutiers et la cavalerie fut appelée. Elle eut bientôt rétabli l'ordre et les meneurs ont été arrêtés.

Les médailles de St Hélène

Les médailles de St Hélène, qui étaient 43,532 sous Napoléon III, ont vu leurs rangs s'éclaircir. Ils étaient encore 1428 en 1883, ils n'étaient plus que 600 en 1888. Leur petite phalange était réduite à 70 en 1890. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'à 10.

Le plus jeune des médailleurs était né en 1815; il n'a que 72 ans. Le doyen, le père Vivien, se repose de ses exploits à l'hospice des vieillards de Lyon. C'est le dernier des grenadiers de la garde; il a 106 ans.

Mystère de la brasserie

La bière "allemande" si renommée n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Un procès à Nuremberg révèle qu'un chien ou un chat se trouve dans la cuison.

On a découvert la liqueur qui avait mélangé avec d'autres bières, comme on fait pour améliorer des divers crus de vins. En repêchant les restes du cadavre patrilé, deux garçons tombèrent malades de dégoût et l'affaire connue fut portée au par devant la police.

Le chien ou le chat, qui venait de se cacher à l'ordure arbitraire qui n'est qu'un attentat aux libertés individuelles. "En nous forçant à faire ces rapports, a dit le Rév. Dr Moore, le gouvernement nous met dans la position d'un serviteur payé, que nous ne sommes pas."

Plusieurs clergymen ont parlé dans le même sens.

Notre clergé est moins susceptible et plus généreux que ces messieurs. Cette tâche qu'ils repoussent avec indignation, les prêtres catholiques l'ont toujours acceptée avec conscience. Ils ne reçoivent aucun dédommagement pour ce travail qui ne fait pas partie de leurs obligations de ministres de Dieu.

Tud en acceptant des chars

Québec, 7-M. Ondine Bégin, serrurier au service du Grand Tronc, s'est fait tuer en acceptant deux chars. Le terrain était couvert d'une glace légère; quand il a voulu se retirer, le pied lui a glissé et les roues d'un wagon lui ont passé sur le bras. Malgré toutes les tentatives de le relever, il n'a pu souffrir le bras, il est mort quelques heures après.

Le défunt n'était âgé que de 28 ans, et travaillait à la Chaudière, près de Lévis.

Le nickel canadien

Ottawa, 7-M. Thomas Macfarlane vient d'obtenir une patente aux Etats-Unis et au Canada, qui devra, au dire des connaisseurs, créer une véritable révolution dans le commerce du nickel au Canada. Jusqu'ici les Etats-Unis ont presque exclusivement le contrôle de ce commerce. Les gisements de nickel de Sudbury sont d'une richesse inouïe. La patente de M. Macfarlane consiste en de nouveaux appareils dont la construction coûterait infiniment moins et qu'ils donneraient de meilleurs résultats que ceux actuellement en usage.

La patente de M. Macfarlane est d'une importance capitale. Elle donne à son titulaire le droit de fabriquer et d'exporter le nickel de Sudbury, vu la nature des terrains miniers. Le nouveau système patenté de l'inventeur va donc donner une valeur importante au nickel canadien.

Parade militaire

Toronto, 6-Il y a eu une grande parade militaire au Pavillon. Les rues ont été remplies de curieux. Les différents corps militaires qui ont pris part à la parade ont été les suivants: la batterie de campagne de Toronto, 70 hommes; les 48e des Montagnards, 326 hommes; les grenadiers royaux, 627 hommes; les cadets du collège du Haut-Canada, 60; les carabiniers Queen's Own, 61; en tout 1,014 hommes.

Son Excellence le gouverneur général assistait à la parade, entouré d'une garde de 100 hommes.

—LIGNE DE TABLE estampé et prêt à être brodé. Lingé brodé, chez S. Carlsley, rue Notre-Dame.

MOTS POUR RIRE

C'est égal, disait Duplumeau à propos des derniers écart du thermomètre, c'est égal, s'il faisait chaud en hiver et froid en été, il y aurait au moins compensation....

Barbasson vante sa cuisine à Penumbra, qui prétend avoir une bonne cuisinière.

—Les cuisinières d'aujourd'hui, ne m'en parlez pas. Il n'y a jamais eu de Victoire, ma pauvre Victoire! et quand je pense à elle, il me semble encore qu'elle épouche ses oignons, tant je la pleure....

—Elle a-t-elle donc quitté? —Elle a été mangée par des anthropophages, au centre de l'Afrique. Et figurez-vous qu'au moment où ces sauvages la mettaient à cuire, elle s'est écriée, la pauvre! —Tas d'idiot! Vous avez oublié de la mettre de l'ail.

LE BARON DE LA ROCHE NOIRE

Une première, à Montréal: la chose est assez rare pour être notée. Le titre ci-dessus est celui de la pièce qui a été jouée hier soir pour la première fois à la salle St-Jean-Baptiste, au quartier de ce nom.

Un drame en 5 actes et onze tableaux; onze, pas un de moins! On voit tout de suite qu'il s'agit d'un roman dramatisé.

Le roman s'appelle: Le Secret de la Roche Noire, et a paru en feuilleton dans l'Express.

C'est toujours une entreprise très difficile que de mettre un roman au théâtre et de vrais dramaturges y ont perdu leurs peines plus d'une fois.

M. Fréchette obligé d'un jour de produire un roman en une semaine, a fait un drame en cinq actes, en transportant sur la scène La Bastille Rouge d'Elle Berthet. Mais ce roman se prêtait bien mieux à la transformation que Le Secret de la Roche Noire.

M. Edouard Lolley ne s'est pas laissé mener par la difficulté de la tâche. Il a bravement essayé; c'est la son mérite. Quant au succès, nous dirons sans détour qu'il n'est pas complet, tant s'en faut.

Pour être juste envers M. Lolley, il faut ajouter qu'il avait à vaincre une difficulté de plus que les obstacles ordinaires. Dans son drame, à l'usage des jeunes gens, il devait supprimer les rôles de femmes: ce n'est plus du théâtre.

Comme pièce pour jeunes gens, ce drame, réduit à de justes proportions, ne méritait pas de qualités. Nous n'y a-t-il pas de situations émouvantes, des situations poignantes, du comique de bon aloi: tout ce qu'il faut pour captiver le public des gros drames.

Vingt et un acteurs et une troupe de comédiens! Quel encombrement sur une scène, surtout quand cette scène est réduite aux proportions de celle de St-Jean-Baptiste et que les acteurs sont des amateurs, pour la plupart inexpérimentés!

Qui trop embrasse manque le train, dit une parole de la sagesse. Nous craignons fort qu'on ait manqué le train hier soir.

Nous savons bien quand a commencé la représentation: à 8 heures précises, disait le programme; en réalité vers 9 heures; mais nous ne savons ni quand ni comment il a fini.

Vraiment la vie est trop courte pour avaler tout d'une bouchée des pièces de cette envergure.

Tous nos compliments au souffleur. Il a fort bien rempli son rôle et ce rôle n'est pas un rôle muet je vous donne ma parole.

Quelques acteurs qui, depuis longtemps, ont fait leurs preuves, MM. Ls Labelle, L. Petitjean, F. de Launay, et quelques autres, sans oublier le dévoué directeur du théâtre, méritent des félicitations.

Les autres ont montré de la bonne volonté et méritent de l'encouragement. L'Orchestre était à la hauteur de la pièce.

Le public brillait surtout par la quantité. Les loustics n'y faisaient pas défaut. Entre autres choses, on entendait une noble érudition pour amuser le public.

Esprons que tous ont réussi.

L'ELECTION DE ST JEAN, N. B.

M. George Robertson candidat

St Jean, N. B., 8—La convention conservatrice convoquée pour choisir un candidat au siège rendu vacant aux Communes, par la résignation de M. St. J. Robertson, s'est tenue hier soir, à 8 heures, à la salle de la chambre de commerce, qui fera la lutte.

On a choisi à été ratifié par tous les délégués.

LES MINISTRES PROTESTANTS

Et les registres

Ottawa, 7—Tous les ministres protestants ont tenu aujourd'hui une assemblée pour protester contre la récente action du gouvernement d'Ontario, obligeant les ministres de l'Evangile à faire un rapport au registreur de toutes les naissances, mariages et décès, et à venir donner leur connaissance.

Le Rév. Dr Moore a fait un discours dans lequel il a déclaré qu'il avait notifié le greffier de sa localité qu'il n'entendait pas faire l'ouvrage du gouvernement en faisant de telles statistiques.

Il a traité en prison plusieurs personnes qui ont été arrêtées pour avoir refusé de donner à un ordre arbitraire qui n'est qu'un attentat aux libertés individuelles. "En nous forçant à faire ces rapports, a dit le Rév. Dr Moore, le gouvernement nous met dans la position d'un serviteur payé, que nous ne sommes pas."

Plusieurs clergymen ont parlé dans le même sens.

Notre clergé est moins susceptible et plus généreux que ces messieurs. Cette tâche qu'ils repoussent avec indignation, les prêtres catholiques l'ont toujours acceptée avec conscience. Ils ne reçoivent aucun dédommagement pour ce travail qui ne fait pas partie de leurs obligations de ministres de Dieu.

Tud en acceptant des chars

Québec, 7-M. Ondine Bégin, serrurier au service du Grand Tronc, s'est fait tuer en acceptant deux chars. Le terrain était couvert d'une glace légère; quand il a voulu se retirer, le pied lui a glissé et les roues d'un wagon lui ont passé sur le bras. Malgré toutes les tentatives de le relever, il n'a pu souffrir le bras, il est mort quelques heures après.

Le défunt n'était âgé que de 28 ans, et travaillait à la Chaudière, près de Lévis.

Le nickel canadien

Ottawa, 7-M. Thomas Macfarlane vient d'obtenir une patente aux Etats-Unis et au Canada, qui devra, au dire des connaisseurs, créer une véritable révolution dans le commerce du nickel au Canada. Jusqu'ici les Etats-Unis ont presque exclusivement le contrôle de ce commerce. Les gisements de nickel de Sudbury sont d'une richesse inouïe. La patente de M. Macfarlane consiste en de nouveaux appareils dont la construction coûterait infiniment moins et qu'ils donneraient de meilleurs résultats que ceux actuellement en usage.

La patente de M. Macfarlane est d'une importance capitale. Elle donne à son titulaire le droit de fabriquer et d'exporter le nickel de Sudbury, vu la nature des terrains miniers. Le nouveau système patenté de l'inventeur va donc donner une valeur importante au nickel canadien.

TEMPÊTE SUR L'OCEAN

Pénible voyage de l'Arizona

Navire abandonné

Plusieurs naufrages

Londres, 7—Le vapeur "Arizona" de la ligne Galt, parti de Boston, parti de New-York le 20 octobre en destination de Liverpool, est arrivé à Queenstown, à 7.30 hrs. a. m. aujourd'hui.

L'Arizona a essayé un effort tempête du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Gerona" allant de Londres à Montréal, qui l'on avait rapporté pris dans les récifs de Freshwick, Ecosse, a pu se retirer des récifs et s'est échoué sur le sable. Il sera remorqué à Dundee.

Odesa, 7—Une terrible tempête a sévi durant la semaine dernière, sur la Mer Noire. Huit navires ont été perdus et les équipages de trois vapeurs se sont noyés.

New-York, 7—On n'a pas de nouvelles du vapeur "England" qui est huit jours en retard.

Londres, 7—Le navire "Princess Alexandra" allant de Belfast à St Jean, N. B., a été abandonné le 28 octobre par 43 degrés de latitude sur 24 de longitude.

Un navire a essayé des tempêtes du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Arizona" de la ligne Galt, parti de Boston, parti de New-York le 20 octobre en destination de Liverpool, est arrivé à Queenstown, à 7.30 hrs. a. m. aujourd'hui.

L'Arizona a essayé un effort tempête du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Gerona" allant de Londres à Montréal, qui l'on avait rapporté pris dans les récifs de Freshwick, Ecosse, a pu se retirer des récifs et s'est échoué sur le sable. Il sera remorqué à Dundee.

Odesa, 7—Une terrible tempête a sévi durant la semaine dernière, sur la Mer Noire. Huit navires ont été perdus et les équipages de trois vapeurs se sont noyés.

New-York, 7—On n'a pas de nouvelles du vapeur "England" qui est huit jours en retard.

Londres, 7—Le navire "Princess Alexandra" allant de Belfast à St Jean, N. B., a été abandonné le 28 octobre par 43 degrés de latitude sur 24 de longitude.

Un navire a essayé des tempêtes du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Arizona" de la ligne Galt, parti de Boston, parti de New-York le 20 octobre en destination de Liverpool, est arrivé à Queenstown, à 7.30 hrs. a. m. aujourd'hui.

L'Arizona a essayé un effort tempête du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Gerona" allant de Londres à Montréal, qui l'on avait rapporté pris dans les récifs de Freshwick, Ecosse, a pu se retirer des récifs et s'est échoué sur le sable. Il sera remorqué à Dundee.

Odesa, 7—Une terrible tempête a sévi durant la semaine dernière, sur la Mer Noire. Huit navires ont été perdus et les équipages de trois vapeurs se sont noyés.

New-York, 7—On n'a pas de nouvelles du vapeur "England" qui est huit jours en retard.

Londres, 7—Le navire "Princess Alexandra" allant de Belfast à St Jean, N. B., a été abandonné le 28 octobre par 43 degrés de latitude sur 24 de longitude.

Un navire a essayé des tempêtes du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Arizona" de la ligne Galt, parti de Boston, parti de New-York le 20 octobre en destination de Liverpool, est arrivé à Queenstown, à 7.30 hrs. a. m. aujourd'hui.

L'Arizona a essayé un effort tempête du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Gerona" allant de Londres à Montréal, qui l'on avait rapporté pris dans les récifs de Freshwick, Ecosse, a pu se retirer des récifs et s'est échoué sur le sable. Il sera remorqué à Dundee.

Odesa, 7—Une terrible tempête a sévi durant la semaine dernière, sur la Mer Noire. Huit navires ont été perdus et les équipages de trois vapeurs se sont noyés.

New-York, 7—On n'a pas de nouvelles du vapeur "England" qui est huit jours en retard.

Londres, 7—Le navire "Princess Alexandra" allant de Belfast à St Jean, N. B., a été abandonné le 28 octobre par 43 degrés de latitude sur 24 de longitude.

Un navire a essayé des tempêtes du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Arizona" de la ligne Galt, parti de Boston, parti de New-York le 20 octobre en destination de Liverpool, est arrivé à Queenstown, à 7.30 hrs. a. m. aujourd'hui.

L'Arizona a essayé un effort tempête du nord-ouest, mercredi 21 et jeudi. Son pont a été submergé par d'énormes vagues et par mesure de précaution les passagers durent rester en bas. Un moussé a été emporté par une vague et s'est noyé.

Le vapeur "Gerona" allant de Londres à Montréal, qui l'on avait rapporté pris dans les récifs de Freshwick, Ecosse, a pu se retirer des récifs et s'est échoué sur le sable. Il sera remorqué à Dundee.

Odesa, 7—Une terrible tempête a sévi durant la semaine dernière, sur la Mer Noire. Huit navires ont été perdus et les